

La Société Suisse des Pharmaciens pharmaSuisse recherche des membres engagés et qualifiés souhaitant siéger au sein du nouveau Conseil stratégique de la pharmacie d'officine. Nouvellement créé, ce dernier constitue l'organe dirigeant stratégique de la FPH Officine en charge du développement technique, thématique et orienté vers l'avenir de la formation postgrade et continue dans le domaine de la pharmacie d'officine.



Voulez-vous participer activement au développement de la formation postgrade et continue dans le domaine de la pharmacie d'officine ? Aimeriez-vous vous engager en faveur de la relève professionnelle ? Nous cherchons entre sept et neuf

Membres motivés et engagés intéressés à siéger au sein du Conseil stratégique de la pharmacie d'officine

Tâches

- Développement stratégique de la pharmacie d'officine dans le domaine de la formation;
- Pilotage stratégique de la collaboration avec l'Institut FPH;
- Représentation de la pharmacie d'officine dans les questions de formation stratégiques;
- Soutien du comité de pharmaSuisse;
- Reprise de tâches stratégiques supplémentaires en fonction de la situation.

Votre profil

- Pharmacienne ou pharmacien disposant d'une expérience en officine et idéalement du titre postgrade fédéral de pharmacien-ne spécialiste en pharmacie d'officine;
- De l'expérience dans le paysage de la formation en pharmacie d'officine est un atout;
- Disposition à collaborer activement en équipe et à assumer des responsabilités;
- Capacité à se charger de tâches supplémentaires;
- Très bonnes connaissances de l'allemand ou du français (à l'oral et à l'écrit); Exigence minimale: compréhension passive de l'autre langue.

Engagement

- Participation aux séances du Conseil stratégique sur place à Berne-Liebefeld (à raison de 3 à 5 séances par année);
- Étude des documents et dossiers transmis en amont des séances;
- Apport de vos expertise technique et perspectives dans le cadre des consultations et des séances.

Durée du mandat: 3 ans, une réélection est possible

Entrée en fonction: 1^{er} janvier 2027

Les membres du Conseil stratégique de la pharmacie d'officine se font élire par le comité de la Société Suisse des Pharmaciens pharmaSuisse.

Indemnisation

Conformément au Règlement d'indemnités et de remboursement des frais de pharmaSuisse en vigueur.

Renseignements

Pour tout renseignement complémentaire, nous vous invitons à prendre contact avec Madame Pierrine Gilgen, experte en chef Formation, à l'adresse suivante: pierrine.gilgen@pharmasuisse.org. Vous trouverez des informations sur la FPH Officine en consultant le site suivant: <https://www.fphch.org/>.

Avons-nous éveillé votre intérêt ?

Nous nous réjouissons de recevoir votre **dossier de candidature succinct d'ici le 31 août 2026**. Veuillez envoyer vos documents (lettre de motivation et CV) par courriel à l'adresse hr@pharmaSuisse.org.